

ENGAGEMENT FINANCIER 2018-2019 - recto verso

Nous, Mme et Mr

Soussignés, inscrivons les enfants nommés ci-dessous au jardin d'enfants (JE) et/ou à l'école pour l'année scolaire 2018-2019 et nous engageons solidairement au paiement complet des frais détaillés ci-dessous selon les modalités définies dans la convention de scolarisation et ses annexes (rappel : le droit français stipule que l'autorité parentale s'exerce conjointement par le père et la mère).

NOM	Prénom	Classe

1ère INSCRIPTION à verser séparément	Montant	Réservé à la comptabilité
Caution remboursable 200 euros par enfant		
Frais d'inscriptions 50 euros par enfant		

SCOLARITE , FRAIS PEDAGOGIQUES ET GARDERIES (selon calcul au verso)	Montant	Réservé à la comptabilité
Frais de scolarité		
Frais pédagogiques connexes et voyages		
Frais de garderie et études		
Dossier de demande d'aide accepté		
Contribution volontaire, libre et sans contrepartie (voir document joint)		
Total de l'engagement financier		Soit une mensualité de : _____

Modalités de règlement à cocher	
<input type="checkbox"/> 10 ou <input type="checkbox"/> 12 prélèvements le 5 de chaque mois dès septembre	<input type="checkbox"/> 3 prélèvements le 5 septembre, 5 décembre et 5 mars
<input type="checkbox"/> 10 ou <input type="checkbox"/> 12 virements chaque mois dès septembre	<input type="checkbox"/> 3 virements en septembre, décembre et mars
<input type="checkbox"/> chèque unique encaissé en juin 2018	<input type="checkbox"/> chèque unique encaissé en septembre 2018
<input type="checkbox"/> 3 chèques encaissés 25 août, 5 décembre et 5 mars	<input type="checkbox"/> parrainage
<input type="checkbox"/> Versement en espèces (limité à 1 000 euros)	

Nous joignons une copie de notre ou de nos avis d'imposition. En cas d'absence de justificatifs, le barème maximum de 10 000 euros par enfant s'appliquera.

La signature de cet engagement financier vaut adhésion à l'association Ecole Rudolf Steiner en région d'Avignon. Nous avons pris connaissance des statuts de l'association et du règlement intérieur de l'établissement scolaire. Nous nous engageons à les respecter et à les faire respecter par nos enfants dans toutes leurs clauses sans exception.

Nous avons reçu et accepté la convention de scolarisation et nous nous engageons à en respecter toutes les clauses sans exception.

Fait à le 20.....

Nous, Mme et Mr
Signature Signature

ENGAGEMENT FINANCIER 2018-2019 - recto verso

Compte tenu de notre revenu fiscal de référence (RFR 2016, ligne 25 de l'avis d'imposition), voici le calcul de notre engagement financier :

FRAIS DE SCOLARITE		Tarif	Montant	Réservé à la comptabilité
Part fixe	nbre enfants	2 700 €		
Supplément 12 ^{ème} et 13 ^{ème} classe	nbre enfants	300 €		
<i>Remise salarié de l'école</i>	à déterminer avec le service comptable			
<i>Remise à partir de 3 enfants</i>		-10%		
<i>Remise à partir de 4 enfants</i>	à déterminer avec le service comptable			
<i>Remise Jardin d'enfants 1ère année de présence</i>	nbre enfants	-300 €		
<i>Remise Jardin d'enfants 2ème année de présence</i>	nbre enfants	-200 €		
<i>Remise Jardin d'enfants 3ème année de présence</i>	nbre enfants	-100 €		
<i>Remise Jardin d'enfants Temps partiel (5 demi-journées)</i>	nbre enfants	-500 €		
Cotisation familiale (minimum 500 euros et plafonnée à 2 000 euros)	RFR 2016	3,8% du RFR		
Total				

FRAIS PEDAGOGIQUES CONNEXES / VOYAGES		Tarif	Montant	Réservé à la comptabilité
Contribution aux frais annuels	nbre enfants	60 €		
3 ^{ème} classe : voyage à la ferme	nbre enfants	200 €		
7 ^{ème} classe : voyage en Allemagne	nbre enfants	250 €		
9 ^{ème} classe : stage forestier	nbre enfants	200 €		
10 ^{ème} classe : voyage à Florence	nbre enfants	350 €		
Autre voyage	nbre enfants	€		
Total				

FORFAIT FAMILIAL GARDERIES ET ETUDES		Tarif	Montant	Réservé à la comptabilité
1 jour par semaine		90 €		
2 jours par semaine		170 €		
3 jours par semaine		240 €		
4 jours par semaine		300 €		
vendredi après-midi		90 €		
Total				

Merci de cocher les jours souhaités	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Garderie Jardin d'Enfants de 16h-18h				
Etudes Classes 1 à 9 de 16h à 18h				
Jardin d'Enfants et Classes 1 à 5 vendredi après-midi de 14h à 16h				

La loi du 6 janvier 1978 - article 39 et suivants relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données qui vous concernent auprès de l'organisme qui a traité votre demande